



CONSEIL COMMUNAL
DE NOVILLE

EXTRAIT

du registre des délibérations

CONSEIL COMMUNAL DE NOVILLE

Séance du 05 octobre 2017

Présidence : Mme Sandie Nicaty (Vice-Présidente)

LE CONSEIL COMMUNAL DE NOVILLE

- ayant pris connaissance du préavis de la Municipalité n° 04-2017, relatif à l'arrêté d'imposition pour l'année 2018,
- ayant entendu le rapport de la Commission des finances et de gestion,
- considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour,

DÉCIDE

1. D'ADOPTER le préavis N° 04-2017, du 11 septembre 2017, relatif à l'ARRÊTÉ D'IMPOSITION POUR L'ANNÉE 2018 tel que présenté;
2. D'AUTORISER la Municipalité à le soumettre au Conseil d'État pour approbation.

Ainsi délibéré et admis, à main levée et à l'unanimité, en séance du 05 octobre 2017.

Noville, le 05 octobre 2017

Extrait conforme :

l'attestent :

La Vice-Présidente

S. Nicaty



La Secrétaire :

E. Bernard